

Elève testée positive (Test PCR ou autotest à la maison)

CORONA-HOTLINE :
81 22 10 - 300

Informers l'école:

CHAQUE élève testée positive au COVID-19 (par test PCR ou autotest antigénique à la maison) doit en informer la direction!

Contact:

81 22 10 226 (Mme Schwachtgen) / 81 22 10 216 (M. Kayser)
ou mail à covid@sainte-anne.lu
(après 17 h 00, les weekends et pendant les vacances)

Informations à préciser à la direction:

- nature du test: PCR ou autotest
- dernier jour de classe
- date du test COVID
- date du résultat
- symptômes oui/non, si oui: lesquels et à partir de quelle date
- noms des contacts hors classe (cantine, act. parascolaires etc.)
- est-ce que l'élève donne l'autorisation à communiquer son nom



Chaque **autotest positif à la maison** doit être déclaré aussitôt via l'interface de la Santé <https://covidtracing.public.lu/covid>

Une ordonnance de test PCR est envoyée à l'élève majeure/aux parents de l'élève mineure testée positive pour confirmation obligatoire du test positif. L'élève est mise en isolement par le Ministère de la santé. Elle a droit au homeschooling.

Campagne de vaccination du Ministère de l'Education nationale

Les élèves de Sainte-Anne peuvent se faire vacciner le **mercredi, 27 octobre 2021 au Centre de vaccination à Ettelbruck.**

- Autorisation à remettre au secrétariat pour mercredi, 13 octobre.
- Courrier d'information envoyé à tous les parents d'élèves.